FOOT N°539 DU JEUDI 3 NOVEMBRE 2022

CLUBS NON A JOUR AVEC LE RELEVE N°1 PAYABLE AU 31/10

ARTHAZ SPORTS - BONNEVILLE CA – BONTAZ ACADEMY - COUSSINETS MAHLE - DRUMETTAZ ES – FUTSAL LEMAN – FUTSAL LAC ANNECY - GPT ARVE MONTAGNE 74 - GPT BAS CHABLAIS – GPT DOUVAINE LEMAN - GPT CHALLONGES SEMINE SEYSSEL – GPT VALLEIRY VUACHE – INTERNATIONAL ACADEMY – MASQUES - RAQUETTE FC - THYEZ ES - UGINE AS.

TOURNOIS

Le formulaire d'homologation des tournois que vous deviez compléter en amont n'est plus à utiliser.

Si vous souhaitez organiser un tournoi, merci d'en informer le District par mail en indiquant la date de votre tournoi et les catégories concernées. A noter que la responsabilité incombe entièrement à votre club.

Le District est favorable à l'organisation de tournois **sous réserve** :

- du respect des mesures sanitaires imposées (se référer aux mesures en vigueur),
- de la priorité des compétitions officielles,
- de l'impossibilité de reporter une rencontre à cause de l'organisation d'un tournoi (même si manque de terrain, de joueurs ou de bénévoles),
- du respect des temps de jeu et de repos

TOURNOIS INTERNATIONAUX :

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger – Formulaires divers – Organisation Tournois).
- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.
- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.

CORRESPONDANCE

F.F.F. :

Communiqué de presse - Mission FFF de contrôle du camp de base à Doha

DIVERS :

Commune de Passy : Invitation inauguration Stade

CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :

Commission d'Appel :
FC Salèves

Commission de Discipline :
Lambert – Tracana - Badin – Baulmont – Lescieux – Kherttallah – Berrahma
Annecy Portugais – Cran Olympique – AJ Ville la Grand – Marignier – US AAG -

Commission des Jeunes :
Marignier SP – Meythet – FC La Filière – ES Thyez – Marignier SP – US Semnoz Vieugy – FC Cluses

Commission Sportive :
Seynod – Marignier (2) – FC Gavot – FC Ballaison – US Margencel

Commission des Coupes :
FC Cheran

Commission des Règlements :
CO Chavanod

Commission Féminines :
Co Chavanod

Commission de l'Arbitrage :
Cheikh
AS Marin

Commission du Statut de l'Arbitrage :
Cheikh Boukal

Commission du Statut des Educateurs :
US Margencel – Cluses Scionzier

Commission des Délégués :
AS Sillingy – US Vetraz

Commission de Prévention :
Marasco